

Edouard GIRAUD

LORIENT HABITAT

Document généré le jeudi 22 octobre 2020 à 09:07

Verification de l'avis :

AUCUNE ANOMALIE RELEVÉE *

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale		0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				
Ouest France - Bretagne - Morbihan - Format Résumé	Resumee				

Service : DGR

Classification CPV :

Principale : 79710000 - Services de sécurité

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

LORIENT HABITAT

M. Alain LAMPSON - Directeur Général

4 bd Général Leclerc

CS 95568

56325 LORIENT - Cedex

Tél : 02 97 21 06 96

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Service nocturne de traitement des troubles de voisinage sur le territoire de LORIENT AGGLOMERATION
Référence	2020085
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Durée	À compter du 04/01/21 Jusqu'au 31/12/21
DESCRIPTION	Les nuits (22h à 3h ou 4h du matin), une équipe mobile formée à la gestion des conflits intervient sur simple appel téléphonique des résidents pour une prise en charge de premier niveau les troubles de voisinage. Une option est à présenter séparément: accompagner le technicien sur les lieux de son intervention pour territoire de LORIENT AGGLOMERATION. Environ 40 déplacements par an.
Code CPV principal	79710000 - Services de sécurité La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont acceptées
Conditions de participation	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat Agrément entreprise de sécurité, certification qualité de service, formation à la gestion des conflits
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique 40 % : Coût de la prestation
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none">• Règlement de consultation• Dossier de Consultation des Entreprises• Annexe matérielle : Bordereau de prix : prix horaire TTC de nuit/agent et coût total mensuel TTC de la prestation.
Offres	Remise des offres le 18/11/20 à 11h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 3 mois , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte Hôtel de Bizien CS44416 35044 Rennes Cedex Tél : 02 23 21 28 28 - Fax : 02 99 63 56 84

greffe.ta-rennes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Ouest France - Bretagne - Morbihan

Marches-Publics.info V9.7